

Formation CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail : Renouvellement (3 jours)



Public :
Membres du CSE/SSCT
Renouvellement
12 apprenants maximum



Prérequis : aucun



Durée : 3 jours



Lieu : dans nos locaux ou
dans les vôtres



Prix :
Inter : 450 €
TTC/jour/personne pauses
et déjeuner inclus
Intra : Nous contacter



Formateur :
Formateur Expert en Santé
et Sécurité au Travail
spécialisé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les attributions et les moyens du CSE en santé-sécurité et conditions de travail (SSCT)
- Exercer ses missions en matière de prévention des risques professionnels
- Acquérir les méthodes et outils à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Identifier les enjeux de la santé et sécurité au travail

- Impacts de l'aspect santé-sécurité au travail
- Contextes réglementaire en santé-sécurité
- Identifier les responsabilités de l'employeur
- Qu'est-ce que la faute inexcusable ?
- Principes généraux de prévention
- Se positionner par rapport aux différents acteurs de la prévention internes et externes

MODULE 2 : Acquérir les bases de la prévention

- Sources d'information sur les risques observés
- Différentes formations en santé et sécurité au travail
- Distinguer dangers, dommages et risques professionnels
- Valeurs du réseau prévention.





Notre approche pédagogique :

Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;
Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM
Pratique : Évaluation sommative

MODULE 3 : Maîtriser les rôles, les moyens et les attributions du CSE en matière de SSCT

- Cerner le rôle et les attributions du CSE en matière de santé-sécurité
- Connaître les modalités d'informations et de consultations du CSE en matière de SSCT
- Organiser les réunions du CSE portant sur la SSCT
- Appliquer les modalités d'utilisation des heures de délégation, déplacement et affichage
- Recourir à la formation, le statut protecteur, l'expert, le délit d'entrave
- Faire appel à un expert habilité
- Intervenir en cas de danger grave et imminent

MODULE 4 : Réaliser les inspections et analyser les risques professionnels

- Cadre réglementaire
- Quels sont les risques principaux et les mesures de prévention générales associées
- Cerner les notions de harcèlements et d'agissements sexistes
- Check-list d'identification des risques pour les AT et MP ;
- Quand et comment procéder à une inspection
- Établir le lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

MODULE 5 : Accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP)

- Définition de l'accident du travail et de l'accident de trajet
- Quelles seraient les conséquences d'un accident du travail ?
- Comprendre les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- Connaître le rôle de l'employeur et des élus en cas de AT et de MP





**Dispositif de suivi
d'exécution de la formation
et de l'évaluation des
résultats :**

**Feuilles de présence ;
Formulaires d'évaluation de
la formation ;
Attestation de fin de
formation ;
Questionnaire de
satisfaction.**

MODULE 6 : Enquêter sur les circonstances et les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Quand et comment procéder à une enquête ?
- Constituer une délégation et recueillir les faits
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes

MODULE 7 : Contribuer au développement de la prévention par des actions de prévention

- Structurer une démarche de prévention : conditions de réussite et étapes indispensables ;
- Quelle place et quelle posture pour le CSE/SSCT ?
- Déterminer les axes de travail et les priorités ;
- Construire la feuille de route du CSE en matière de SSCT ;
- Recenser les facteurs clés de réussite.